



LES ARCS-ARGENS





SOMMAIRE

pages

2

VIVRE AUX ARCS

7

COMMUNICATION
NOUVEAUX COMMERCES

8

ÉCONOMIE

10

TRAVAUX, AMÉNAGEMENTS

12

UN TERRITOIRE PLUS VERT

13

GESTION DES RISQUES

16

JEUNESSE

19

CCAS
LES AÎNÉS

22

PATRIMOINE, CULTURE ET TOURISME

26

FESTIVITÉS

28

ÇA SE PASSE AUX ARCS

34

VIE ASSOCIATIVE

36

FINANCES

38

HOMMAGE À NADINE BRONNER
AGENDA

39

EXPRESSION LIBRE

**HORAIRES D'OUVERTURE
ACCUEIL DE LA MAIRIE**

Du lundi au vendredi

8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Contact : 04 94 47 56 70

accueil@lesarcssurargens.fr

NUMÉROS D'URGENCE

Astreinte eau : 06 76 72 78 74

Astreinte voirie : 06 78 52 04 86

Police municipale : 04 94 47 56 95

ÉDITORIAL

Chères Arcoises, chers Arcois,

Comme chaque année en février-mars, vous recevez la revue relatant l'année écoulée.

En 2025, je retiendrai quelques éléments marquants :

L'arrivée de notre nouveau médecin accueillie dans un local communal. Au nom de tous les Arcois, je réitère le message de bienvenue, tant il est important d'avoir la possibilité de pouvoir consulter un généraliste localement.

Le début des travaux de l'église Saint-Jean-Baptiste qui refait peau neuve sur les trois façades nord, sud et celle du clocher.

Les travaux de l'avenue des Treize Lorguais commencés début février.

La construction des 4 pistes de padel avance avec le lancement de marchés de travaux fin janvier.

Et puis, sur cette année 2025, la fameuse course de caisses à savon lancée à l'initiative du CMJ.

2025 aura vu la réhabilitation de la rue Gabriel Péri, les travaux de la place Paul Simon, les aménagements sur le boulevard Peymarlier pour améliorer la sécurité...

Je vous laisse découvrir ou re-découvrir l'actualité de 2025 au fil des pages.

Les vœux ont été souhaités en janvier, néanmoins je reformule pour chacun de vous des vœux de santé, de bonheur et de paix.

Bien à vous
Le Maire
Nathalie GONZALES

Directeur de la publication : Nathalie GONZALES • Rédacteur en chef : Nathalie GONZALES
Conception et réalisation : Creamania, Service communication de la Mairie des Arcs/Argens, Emilie Grossi-Wagner
Impression : Creamania • Crédits photos : Mairie Les Arcs sur Argens, Bognon, BastienSeon, Sébastien Fabret, Steve Baer/Brice photographe, Anne Marie Lambin, Les Estérelles, Les Médiévales, MT photos, Club Leo Lagrange, Tennis Club Arcois, Julien De Furia, ASArcoise foot, KS. • Crédits illustrations : Adobe Stock et Creamania
Reproduction même partielle interdite • Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2026

Retrouvez nos actualités sur www.mairie-les-arcs-sur-argens.fr sur nos pages facebook, Instagram et Youtube

Ville les Arcs sur Argens

Vivre aux Arcs

État civil

- 67 naissances en 2025 - Bienvenue à nos petits Arcois!
- 50 mariages, 23 PACS et 1 baptême républicain ont été célébrés.
- 97 décès ont été enregistrés.
- 536 Arcois se sont inscrits sur les listes électorales et 387 ont été radiés par l'INSEE (à la suite d'un déménagement, décès...)



Mise en place d'un GUICHET UNIQUE et modalités pour le service Urbanisme

Afin d'améliorer la qualité du service rendu aux administrés et de simplifier leurs démarches, la municipalité a mis en place un guichet unique d'accueil au sein de la mairie. Cette organisation vise à centraliser l'ensemble des demandes des usagers dès leur arrivée, permettant une orientation plus rapide, une meilleure gestion des sollicitations et une prise en charge administrative plus fluide.

En 2025, 11 232 personnes ont été reçues sur place et 13 643 ont été renseignées par téléphone.

Dans ce cadre, et compte tenu du nombre croissant de demandes,

le service Urbanisme reçoit sur rendez-vous. Cette modalité garantit un accompagnement individualisé, facilite l'étude préalable des dossiers et assure aux usagers un temps d'échange dédié, dans des conditions optimales.

Les rendez-vous peuvent être pris directement à l'accueil de la mairie, par téléphone ou via les outils de contact habituels. Les administrés sont invités à se munir, lors de leur venue, de l'ensemble des documents utiles à l'instruction de leur demande (plans, photographies, références cadastrales, formulaires Cerfa, etc.), afin de permettre un traitement efficace et complet de leur dossier.



Cette organisation s'inscrit dans une démarche globale de modernisation des services, visant à renforcer l'accueil, la clarté des procédures et la qualité du suivi administratif.

Le service est joignable par téléphone au 04 94 47 56 70.

Les Arcs sur Argens Espace GRC

Bienvenue sur "MES DEMARCHES EN LIGNE"

Le portail "Mes démarches en ligne" vous permet de faire, à distance et à tout moment, des demandes dématérialisées auprès des services de votre collectivité.

• Votre mairie Faire une réclamation Poser une question	• Contactez vos élus Ecrire aux élus	• Etat civil Se déclarer en tant que nouvel arrivant Demande de copie d'acte Demande d'acte d'état-civil Demande de double-copie Poser une question
• Services techniques Ecrire aux services techniques	• Titres d'identité Carte d'identité - Pré-demande Passeport - Pré-demande Suivre votre demande Achetez votre timbre Fiscal Autorisation de sortie du territoire (AST)	• Urbanisme Demande d'autorisation d'alignement Demande de certificat de numérotage Déclaration d'intention d'aligner Déposer ma demande d'autorisation Ecrire au service urbanisme
• Elections Inscription Poser une question	• Mariages RDV recevabilité de dossier (2ème étape obligatoire) RDV entretien RDV audition Poser une question	• Ressources humaines Emploi - candidature spontanée Saisonnier Alternance Stage Poser une question
• Sécurité S'inscrire au service d'alerte et d'information Opération Tranquillité Vacances Ecrire à la police municipale	• Social Demande de logement Plan caraculé et grand froid Ecrire au service CCAS	• Affaires scolaires et petite enfance Accès au portail famille Ecrire au service affaires scolaires et petite enfance
• Animations/Sport/Associations Ecrire au service Animations/Sport/Associations	• Communication Ecrire au service communication	• Vos droits RGPD Demande de restitution des données à caractère personnel Poser une question

La Gestion Relations Citoyens : un outil numérique pour le suivi de vos demandes

L'outil (GRC) est votre allié pour le suivi de vos demandes auprès de tous les services de la ville.

Cette année, plus de 500 demandes ont été traitées via la GRC (hors demandes d'emplois).

Créez votre compte sur le site grc.lesarcssurargens.fr et laissez-vous guider.

Élections municipales 2026 : un rendez-vous citoyen les 15 et 22 mars 2026

Les élections municipales constituent un moment fondamental de la vie démocratique de notre pays. Elles offrent à chaque citoyen l'occasion d'exercer pleinement sa souveraineté en désignant celles et ceux qui auront la responsabilité de conduire, au nom de la collectivité, les politiques publiques locales pour les six années à venir.

Le conseil municipal et le Maire incarnent la continuité de l'action publique au plus près du terrain. Ils ont en charge la gestion et le développement du territoire communal, dans des domaines qui touchent directement à la vie quotidienne : aménagement et urbanisme, services publics de proximité, éducation, solidarité, environnement, sécurité et cohésion du tissu communal. Leur rôle engage durablement l'avenir de la commune et participe à la construction d'un projet partagé au service de l'intérêt général.



Participer à ce scrutin, c'est affirmer son attachement aux principes républicains, contribuer au bon fonctionnement de nos institutions locales et prendre part à l'élaboration des choix collectifs qui façonneront le développement de la commune.

Réunions de quartiers

Chaque année, la municipalité met un point d'honneur à organiser des réunions de quartiers qui sont des rendez-vous privilégiés avec les Arcoises et les Arcois.

Chaque quartier a eu l'occasion de s'exprimer, de poser des questions et de soumettre des propositions.

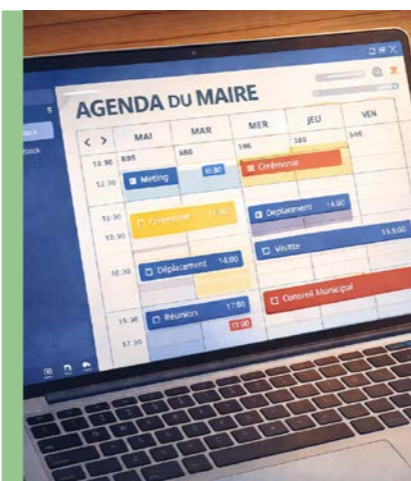
L'équipe municipale reste à votre écoute ! Pour toute question ou demande :

- Utilisez la plateforme Gestion des Relations Citoyens (GRC) pour une meilleure traçabilité et un suivi assuré de vos demandes : grc.lesarcssurargens.fr.



- Contactez directement les services pour toute question en passant par l'accueil au 04 94 47 56 70 ou en consultant l'annuaire des services sur le site internet de la ville.

- Rencontrez le Maire. Exposez votre demande au secrétariat de Mme le Maire au 04 94 47 56 76. Vous serez ensuite recontacté pour convenir d'une date de rendez-vous.



Agenda du Maire

Au cours de l'année écoulée, le maire de la commune a consacré environ 130 heures par mois à sa fonction, démontrant un engagement constant envers les habitants et le développement de notre territoire.

Ce temps se répartit en deux axes principaux :

- 82% est dédié aux réunions et aux rendez-vous avec les administrés et les professionnels (77 Arcois reçus).
- 18% est consacré à la représentation de la commune. Cela comprend la participation à des événements associatifs par exemple, ou encore extra-communaux.

Ces chiffres témoignent de la présence active et de l'investissement du maire pour la commune et ses habitants.

La ville des Arcs est jumelée avec la commune polonaise de Czorsztyn !

Le 29 août dernier, la délégation polonaise a découvert notre beau territoire à l'occasion de la signature officielle de la Charte de Jumelage. Et le 17 octobre le Maire et deux élus se sont rendus en Pologne pour signer à leur tour la Charte et concrétiser ce jumelage. Les 2 villes sont désormais prêtes à développer des projets communs.



Cimetière communal :

finalisation de la procédure de reprise de 5 concessions, réorganisation des espaces funéraires et installation de nouveaux caveaux

La procédure de reprise de certains emplacements du cimetière communal est désormais achevée. Cette démarche, conduite dans le strict respect des textes législatifs et réglementaires relatifs à la gestion des cimetières, s'inscrit dans la volonté de la commune d'assurer une organisation claire, équitable et pérenne de ses espaces funéraires. Elle a permis de requalifier un secteur particulier du cimetière et d'en améliorer la lisibilité, tout en garantissant la dignité due à la mémoire des personnes inhumées.

La commune a procédé à la créa-

tion et à l'installation de quatre nouveaux caveaux, destinés à renforcer la capacité d'accueil et à répondre aux demandes de concessions.

Il n'est pas possible d'acquiescer une concession funéraire de manière anticipée. L'attribution ne peut intervenir qu'au moment du décès. Cette règle vise à garantir une gestion responsable des disponibilités, à éviter tout stockage excessif d'emplacements et à assurer une égalité de traitement entre les administrés.

Afin d'accompagner au mieux les

familles dans leurs démarches, les services municipaux demeurent pleinement mobilisés. Ils assurent un accueil et une information continus sur l'ensemble des questions relatives aux concessions, aux modalités d'inhumation, à la réglementation applicable ainsi qu'à l'entretien des espaces funéraires.

En parallèle des travaux de rénovation sur les enfeus (travée B) ont été effectués. Il s'agit de la reprise de l'étanchéité et de peinture.

Avec le soutien du Département du Var.

Perspectives futures

Dans la continuité de cette opération, la commune organise un travail régulier d'évaluation et de reprise progressive des emplacements. Cette démarche permet de maintenir une gestion rigoureuse et anticipée de cet espace spécifique et d'assurer la disponibilité future

d'emplacements répondant aux besoins communaux. D'ores et déjà des travaux de rénovation pour les enfeus du bloc J bénéficient d'une subvention, et un nouveau columbarium est programmé afin de répondre à une demande croissante.

Commémorations 2025 aux Arcs

Placées sous le signe du recueillement et de la mémoire, ces cérémonies ont réuni Madame le Maire, les élus, les membres du CMJ, le Président et les membres de l'AACVG, le Président du Souvenir Français, les autorités militaires et religieuses, les porte-drapeaux, les Cadets de la Défense, les jeunes des établissements scolaires, leurs professeurs et de nombreux Arcois.

- **27 avril** : Journée du souvenir des héros et victimes de la Déportation
- **8 mai** : Commémoration du 8 mai 1945
- **8 juin** : Journée d'hommage aux Morts pour la France en Indochine
- **18 juin** : Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle
- **15 août** : Commémoration de la Libération des Arcs
- **1^{er} novembre** : Hommage aux morts pour la France
- **11 novembre** : Armistice 14-18
- **5 décembre** : Hommage aux morts pour la France durant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

Participation aux cérémonies des autres communes :

- **14 août** : Commémoration de la Libération de la Motte au hameau du Miton puis au Mémorial de la Division aéroportée Rugby Force du général Frederik
- **15 août** : Commémoration de la Libération de Lorgues
- **16 août** : Commémoration de la Libération de Draguignan puis de la Libération de Trans
- **18 juillet** : Commémoration du Charnier de Signes au Vallon des fusillés



Les Conseillers Municipaux Jeunes : volontaires, investis et un engagement sans faille pour la commune.

Les jeunes conseillers municipaux ont démontré leur engagement et leur dynamisme au service des administrés et de la commune. Leur participation active a été précieuse et leurs initiatives ont enrichi la vie locale.



Le bilan de l'année 2025 :

- **Culture** : Participation à la mise en place d'un point relais médiathèque.
- **Loisirs** : participation à l'organisation du carnaval, de la journée de nettoyage, de la course de caisses à savon et d'Halloween.
- **Citoyenneté** : participation aux cérémonies patriotiques et aux inaugurations. Rencontre avec le chef Papou Mundiya Kepanga et découverte de sa culture.
- **Organisation d'une visite** de l'Hôtel de Ville pour les élèves de CM2, afin de découvrir le fonctionnement de la collectivité et le rôle du maire.
- **Souhait d'un jumelage**.
- **Famille** : Présentation d'un dispositif de médiation familiale aux écoles.

Les CMJ poursuivent leurs projets :

Réalisation prochaine d'un escape game à la Bastide Sainte Cécile, participation aux prochaines olympiades familiales et organisation d'une sortie à vélo. Un programme d'animation autour du jumelage est en élaboration. Il en est de même concernant l'organisation d'ateliers autour du devoir de mémoire.

Un grand bravo à nos jeunes conseillers ! Nous sommes heureux de leur contribution et impatients de voir l'aboutissement de leurs futurs projets.



Un champion de France arcois !

Du 16 au 18 octobre 2025 se sont tenus les Worldskills France, au parc Chanot à Marseille. Une compétition des métiers à laquelle toutes les régions participaient.

Jérémy, un jeune Arcois élève ingénieur de l'École des Arts et Métiers de Lyon a remporté la compétition dans la catégorie « Développement produits industriels » et est devenu champion de France ! Une médaille d'or en équipe avec ses collègues étudiants de l'Ecarn, autour du projet C-page, un robot autonome construit de A à Z avec un cahier des charges à respecter.



Félicitations à Jérémy pour cette belle performance démontrant que lorsqu'on se surpasse on peut aller très haut ! Nous sommes heureux et fiers de mettre en avant le parcours et la réussite de ce jeune arcois, source d'inspiration pour nos jeunes, et lui souhaitons pleine réussite pour la suite de son parcours.

La Communication au cœur de la vie municipale

Des outils numériques pour mieux informer les Arcois

En 2025, la communication a franchi une nouvelle étape. Soucieuse d'améliorer l'accessibilité et la diffusion des actualités communales, la commune s'est équipée de trois panneaux numériques permettant de relayer en temps réel les événements, les alertes météorologiques et l'actualité municipale. Deux panneaux ont été installés à des emplacements stratégiques pour garantir une visibilité optimale : l'un en centre-ville, sur la place de Gaulle, et l'autre au carrefour de la gare, pour toucher un large public, habitants, usagers ou visiteurs de passage.

Le troisième panneau, installé sur la façade de la mairie côté La Poste, se distingue par son caractère interactif. Tactile et accessible aux personnes à mobilité réduite, il permet de consulter l'ensemble des informations officielles : publications des bans, décisions municipales... ainsi que l'agenda des événements communaux. Cet outil innovant renforce l'égalité d'accès à l'information et favorise une communication claire et directe pour tous.

Cette information numérique vient compléter les nombreux supports déjà existants : le site internet de la commune, le Petit Journal disponible chez les commerçants et dans les services, le Caminan, la Revue Municipale, l'affichage papier, l'Actu arcoise, la newsletter à laquelle chacun peut s'abonner, sans oublier les réseaux sociaux pour ne rien manquer de la vie des Arcs.

Par ces nouveaux équipements, la commune confirme sa volonté de proposer une information accessible, moderne et au plus près des besoins de ses administrés.



Les nouveaux commerces et services

Manu Web Free
MANU WEB FREE
 Activité : espace de coworking, réparation téléphonique et informatique, création de sites internet, formations
 Adresse : 20 bd Gambetta 83460 Les Arcs
 Téléphone : 06 49 65 58 47
 Mail : contact@manuwebfree.fr

CHEZ THÉO
 Activité : restauration, pizzeria artisanale. À emporter et livraison selon le secteur.
 Adresse : 1 rue du Dr Mourre 83460 Les Arcs
 Téléphone : 09 88 07 48 70

PÉDICURE-PODOLOGUE
CABINET EMMANUELLE LANNOO
 Activité : soins des pieds, semelles orthopédiques, soins à domicile
 Nouvelle adresse : 9 Bd Gambetta 83460 Les Arcs
 Téléphone : 04 94 47 46 22
 Mail : lannoo.emmanuelle@gmail.com

K-nutrition
K-NUTRITION
 Activité : conseil en nutrition et diététique
 Adresse : Route de Ste Cécile 83460 Les Arcs
 Téléphone : 06 03 64 65 14
 Mail : k_nutrition83@yahoo.com

Développer l'économie *et l'emploi*

La commune des Arcs est un territoire où il fait bon entreprendre et vivre. Ici les projets des entreprises et des habitants trouvent leur place car la ville investit et aménage, et la dynamique profite à tous.

Objectif : Favoriser la vitalité commerciale, l'emploi et l'attractivité du territoire.

LES ENTREPRISES

Source : étude ITHEA (2025)



2 112

Le nombre total d'entreprises enregistrées pour les Arcs



37%

La part des entreprises créées entre 2021 et aujourd'hui à l'échelle de la commune

28

ENTREPRISES ENREGISTRÉES AUX ARCS POUR 100 HABITANTS,

CONTRE 27 POUR LA DRACÉNIÉ ET 22 POUR LA FRANCE MÉTROPOLITAINE.

221

ÉTABLISSEMENTS CRÉÉS EN 2024 À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE,

CONTRE 182 EN 2019.



Du concret :

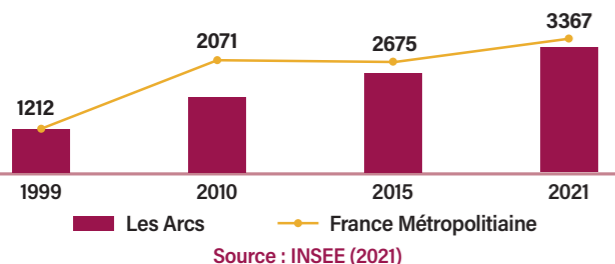
- Ouverture d'une miellerie et d'un moulin à huile valorisant les circuits courts et savoir-faire locaux.
- Nouvelle offre de restauration, complémentaire du cœur de ville.

DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

+ 20,5%

D'EMPLOIS ENTRE 2015 ET 2021

La croissance de l'emploi aux Arcs suit la courbe nationale. Le développement d'entreprises sur le territoire va de pair avec la création d'emploi.



Du concret :

- La création du dernier bâtiment aux Bréguières : 350 emplois.
- La ZA de l'Ecluse est en cours de finalisation avec des projets de locaux artisanaux, et un potentiel d'emploi dans les 3 ans.

Le choix d'une politique *d'aménagement maîtrisé*

Cette politique améliore l'attractivité du centre-ville et le quotidien de tous, respecte la cohésion sociale et l'environnement, garantit un logement de qualité pour les Arcois, un cadre de vie agréable et des services de proximité.



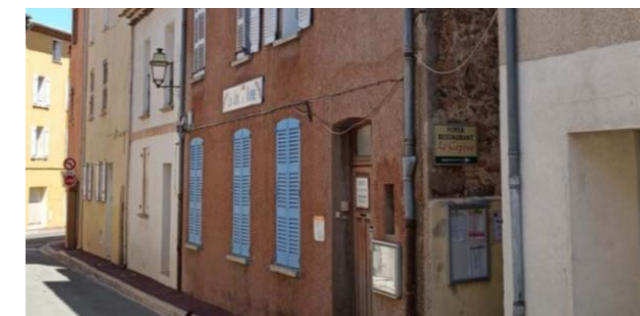
MOBILITÉ DOUCE

Développement de voies piétonnes et aménagements pour accroître les flux et la consommation en centre-ville : liaison douce Place du Général de Gaulle vers le Parage, aménagements piétons et vélos rue Gabriel Péri, îlot Saint-Roch, future voie piétonne / cyclable avenue des 13 Lorguais... Création d'un nouvel arrêt de bus d'envergure Bd de la Liberté.



VÉGÉTALISATION

Végétalisation du cœur de ville et des quartiers périphériques. Concertation avec les aménageurs privés afin de renforcer les espaces verts : Création d'un parc Bd de la Liberté. Quartier Les Laurons : démarche d'écoquartier innovante et modélisante (interconnexions via de nouvelles mobilités piétonnes et cyclables, préservation du canal des Moulins, création d'une trame verte et d'un parc de 2 ha...).



LOGEMENT

Rénovation d'immeubles et de logements dégradés (rue de la Motte/ Rue Pasteur).
Création de logements neufs et adaptés.
Rénovation et valorisation du centre ancien : opération façades, OPAH-RU, Permis de louer...



SANTÉ ET SOCIAL

Aide à l'installation de médecins et kinésithérapeutes.
Installation d'une MECS, une maison accueillant des enfants retirés à des parents maltraitants.



CULTURE SPORT & LOISIRS

Création et rénovation de lieux consacrés à la culture, aux sports et aux loisirs pour compléter l'offre existante.

Création du Pôle e-culturel Bastide Sainte-Cécile, rénovation des vestiaires de la salle Patrick Collette et création des vestiaires du stade en 2024.
Rénovation de la salle Jean-Claude Hugony.
Création du complexe sports et loisirs (conception en cours par cabinet d'architecte).

*Bastide Sainte-Cécile : avec le soutien de l'Etat, la Région Sud, le Département du Var et DPVa.
Salle Patrick Colette : avec le soutien de l'Etat, la Région Sud, la Fédération Française de Football.
Complexe sportif : avec le soutien de l'Etat et la Banque des territoires.*

Travaux & Aménagements

Soucieuse d'améliorer le cadre de vie de ses habitants et attentive aux demandes des administrés, la commune agit chaque jour pour apporter des solutions concrètes. Tout au long de l'année 2025, de nombreux travaux et aménagements ont ainsi été réalisés pour rendre la ville plus belle, plus pratique au quotidien, et sécuriser la circulation des piétons et des cyclistes.

Voirie

- **Carrefour de Gaulle/Gambetta** : désimperméabilisation et fleurissement.
- **Place Paul Simon** : sens de circulation revu pour supprimer le double sens sur le pont et faciliter la circulation, maintien des places de stationnement, Point d'Apport Volontaire transféré place de Gaulle, trottoir élargi et bordure arborée.
- **Rue Gabriel Péri** : création de chicanes, de places de parking, sécurisation du cheminement piéton, pistes cyclables.
- **Boulevard Peymarlier** : réorganisation de la circulation pour sécuriser cet accès et création d'un chaussidou.
- **Rue Guillaume Olivier** : chaussée partagée créée.
- **Boulevard Mandela** : passage piéton repositionné.
- **Sentier Mandela-Balade en Réal** : sécurisation et entretien.
- **Chemin du Baguié et impasse du thym** : cheminement piéton et vélos, places de parking, sens de circulation revu.
- **Avenue 13 lorguais** : création d'un rond-point, de



pistes cyclables, d'un chaussidou, de trottoirs et végétalisation. Début des travaux en février.

- **Rue René Cassin** : chaussée reprise après purge racinaire et désimperméabilisation, reprofilage de places de stationnement.

Entretien **chemin de la Font du loup, Chemin de Beauveser, Chemin de l'ancienne chapelle, Chemin de Fantroussières, Route des croisières.**

Aménagements paysagers et végétalisation

25 arbres plantés et 250 vivaces et arbustes. Avenue des laurons, école maternelle H. Vidal, cimetière du Thélon (renaturation), Pont Major Boyle, Bd Jean Jaurès, projet citoyen place de l'Horloge...



Création de places de stationnements, Aménagements parking

Impasse du Prieuré, parking du Serpolet, acquisition d'un terrain de 1100m² entre rue Renaudel et l'impasse Jean Zay pour la création de places proches du groupe scolaire Jean Jaurès et du centre-ville.

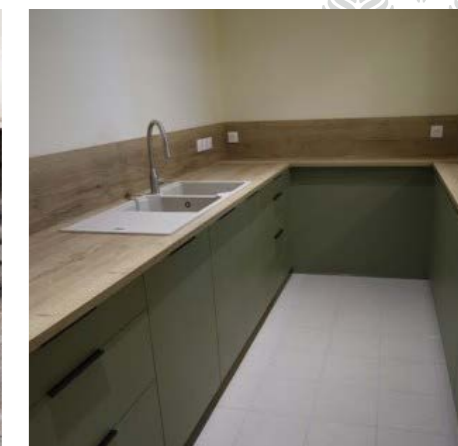


Points d'apport volontaires

Installation et harmonisation **Bd de l'Avenir, Place de Gaulle, Bd des Laurons.**

Réfection Salle Jean-Claude Hugony

Dépose du faux plafond, démolition des pièces de rangement pour optimiser les volumes, démolition des locaux sono, ménage, bar, vestiaire et nouveaux aménagements, reprise du réseau des eaux usées, réparations étanchéité toiture et murs, réfection et mise aux normes réseau électrique, réfection plomberie avec création nouveau WC, WC PMR et lavabo, aménagement d'une cuisine avec lave-vaisselle, 2 réfrigérateurs, évier, plan de travail, meubles bas et passe-plat, isolation thermique et phonique intérieur et extérieur, enduit nouvelle façade, remplacement climatisation, flocage coupe-feu du plafond, nouveau faux-plafond avec dalles lumineuses à LED, installation système d'alarme, installation fibre Internet et réseau Ethernet à l'intérieur avec borne Wifi, nouvelles menuiseries en alu pour les issues de secours et fenêtres à châssis fixe, nouvelle porte d'entrée en bois, pose d'un sol souple, ré-agrèage sol dans les zones de rangement, peinture intérieure salle et menuiseries bois.



Aménagements divers

- **Écoles** : entretien courant, travaux d'étanchéité. Installation d'une ombrière à H. Vidal.
- **Multi-accueil Le Greou** : surélévation de la clôture extérieure et plantation de deux arbres dans la cour afin de créer de nouvelles zones d'ombre dans la cour.
- **Boulevard Mandela** : trottoir abaissé et pose de banc en bois pour faciliter le cheminement PMR.
- **Cabinet et appartement Dr Hambli** : isolation, rénovation.
- **P'Arcs de loisirs** : création de 4 pistes de padel (travail en régie et appel d'offre).



Rénovation de l'Église Jean Baptiste

Reprise des façades, menuiseries, rénovation du clocher.



Travaux d'étanchéité en régie

À la Bastide Sainte Cécile, salle Patrick Collette, à la Police Municipale, aux écoles...

Avenue des 13 Lorguais : avec le soutien de l'Etat, la Région Sud, le Département du Var. PAV : avec le soutien de DPVa. Salle Hugony : avec le soutien de la Région Sud. Le Greou : avec le soutien de la CAF. Terrains de padel : avec le soutien de la Région Sud et du Département du Var. Eglise : avec le soutien du Département du Var.

Des actions concrètes pour un territoire plus vert et plus sain

Sensibiliser, préserver, produire autrement et agir ensemble : autant d'initiatives qui traduisent l'ambition de la commune de construire, pas à pas, un territoire plus durable pour tous.

Au cœur de cette démarche, la ferme maraîchère communale bio de Saint-Jean, inaugurée le 4 juin, incarne un modèle vertueux de circuit court et d'alimentation saine. Elle approvisionne aujourd'hui les cantines scolaires, la crèche, le Cepou et le portage de repas pour les aînés, tout en favorisant une agriculture respectueuse de l'environnement.

Chiffres clés 2025 : 6.5 Tonnes de légumes produits, 7500 m² cultivés dont 3500 m² sous serres, 40 variétés de légumes différents.

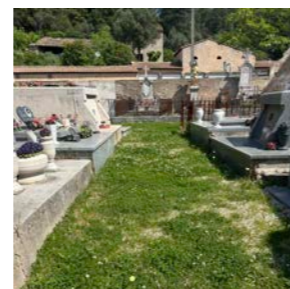
L'installation de ruches, en partenariat avec un apiculteur local, renforce la biodiversité et la pollinisation naturelle. Résultat : 57,4 kg de miel produits, symbole d'un écosystème vivant et équilibré.



Les jardins partagés communaux, inaugurés en mars, sont un autre pilier de cette transition. Ils favorisent le jardinage biologique, le partage de savoir-faire et la cohésion sociale. Des temps d'échanges réguliers avec la cheffe d'exploitation de la ferme communale permettent d'accompagner les familles dans des pratiques respectueuses de la nature.



Dans la même logique de respect du vivant, la commune pratique le fauchage tardif qui permet aux plantes de compléter leur cycle naturel, favorise la floraison et la reproduction des insectes pollinisateurs, et contribue ainsi au maintien et au développement de la biodiversité locale. La commune agit également pour la préservation des espaces naturels et du patrimoine, avec des journées de débroussaillage dans la forêt communale, mobilisant associations, bénévoles et services municipaux, afin de sécuriser et valoriser des sites, et parfois avec l'aide des chèvres de Lynda Boyer. Le débroussaillage est réfléchi dans le cadre de la prévention des risques, au même titre que le curage régulier des fossés.



La transition écologique s'exprime également dans des lieux de recueillement. Le cimetière communal est géré selon une démarche zéro-phyto. Depuis l'interdiction des produits phytosanitaires, la commune a adopté des techniques d'entretien respectueuses de l'environnement, privilégiant le désherbage manuel. Le cimetière du Thélon a été végétalisé et des oliviers ont été plantés. L'enherbement des allées limite l'érosion et la poussière, tout en offrant un cadre plus naturel et apaisant. Ces aménagements demandent un entretien plus régulier. Ils contribuent à un paysage plus agréable, plus résilient face aux aléas climatiques, et favorable à la biodiversité en accueillant insectes et pollinisateurs.

Enfin, la participation à l'opération citoyenne "Nettoyons le Sud" témoigne de l'engagement collectif en faveur d'un cadre de vie plus propre. Grâce à la mobilisation des habitants, associations et élus, plus de 84 kg de déchets ont été collectés en une matinée sur la commune, démontrant hélas l'incivilité de certains.

Agir pour la sécurité de tous

Vidéoprotection

Le Centre de Supervision Urbain (CSU) de la Commune des Arcs permet la lecture simultanée des 51 caméras installées sur la commune. La majorité des caméras est équipée de quatre objectifs fixes à 360° ainsi que d'un dôme.

Afin de renforcer la coopération avec les forces de sécurité, un déport d'images a été installé à la Gendarmerie des Arcs, permettant aux militaires d'effectuer des relectures et de surveiller en direct l'ensemble du réseau de vidéoprotection.

Cette année, plusieurs améliorations ont été réalisées pour optimiser la qualité des images :

- Remplacement de caméras dôme par des caméras multi-objectifs + dôme (MOD) sur :
 - la Place Paul Simon
 - l'angle de la Mairie (DAB)
 - le haut de la Rue Guillaume Olivier / Route des Nouradons
 - la Rue de la République
- Installation d'un nouvel écran au CSU, constituant désormais un mur d'images à trois écrans.
- Remplacement d'une caméra au nouveau cimetière.

Ces évolutions permettent une surveillance plus performante au service de la sécurité de tous.

Avec le soutien de la Région Sud et du Département du Var.



Prévention

Ilotage

Comme il avait été annoncé dans les précédents numéros, la Police Municipale des Arcs-sur-Argens effectue des patrouilles d'ilotage dans tous les quartiers de la Ville. Les policiers municipaux ont ainsi pris contact avec 300 foyers sur l'année 2025. Toutes les doléances sont ensuite transférées aux services concernés pour être traitées.

Actions de prévention dans les écoles

À la suite du succès rencontré en 2024 avec le passage des permis piétons et permis vélo, la Police Municipale des Arcs renouvelle ses interventions auprès des écoles pour l'année scolaire 2025/2026.

Les enfants du CP au CM2 bénéficieront ainsi de séances de sensibilisation à la sécurité routière. Les policiers municipaux interviendront dans les classes de février à fin mars, afin de préparer les élèves à évoluer en toute sécurité, à pied comme à vélo.



Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde et gestion des risques

La commune a finalisé cette année la mise à jour complète du risque inondation dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Cette révision permet de renforcer l'anticipation, la préparation et l'organisation de la réponse communale en cas d'épisode pluvieux ou de crue.

Parallèlement, la commune a finalisé l'élaboration d'un DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs).

Ce document, destiné à l'ensemble des habitants, présente de manière claire et accessible les risques présents sur la commune ainsi que les bons comportements à adopter en

cas d'événement majeur. Il constitue un outil essentiel pour renforcer la culture du risque et l'information des citoyens.

En complément de ces actions, le travail se poursuit sur l'ensemble des autres risques majeurs recensés, notamment le risque feux de forêt, particulièrement important sur notre territoire.

Les services municipaux, en lien avec les partenaires institutionnels, continuent d'actualiser les informations, d'améliorer les dispositifs de prévention et d'affiner les protocoles d'intervention afin d'assurer la meilleure protection possible de la population.



La commune a acheté un terrain quartier des Contes avec la possibilité d'y créer de la rétention.

Déclenchement des alertes à la population les 20 mai, 21 septembre et 21 décembre 2025.



Les Arcs, membre bienfaiteur de la Gendarmerie

Monsieur Brusseaux a remis au Maire, à son adjoint et au chef de la Police Municipale, l'attestation d'adhésion à l'association des Amis de la Gendarmerie.

Une marque de soutien à nos forces de l'ordre qui démontre l'engagement et les liens de la commune avec nos gendarmes.

Participation citoyenne aux Arcs-sur-Argens : une mobilisation collective pour la sécurité de tous

Le 10 septembre, la commune a officiellement signé le protocole de participation citoyenne avec l'ensemble des partenaires concernés. Ce dispositif offre aux habitants volontaires la possibilité de s'impliquer en tant que référents de quartier, en lien étroit avec la mairie et la gendarmerie.

Cette démarche vise à renforcer la prévention des incivilités, des vols et des situations à risque, tout en favorisant l'entraide, la vigilance partagée et le lien de proximité entre voisins. Contactez la Police Municipale pour connaître votre référent de quartier ou devenir vous-même référent.



Environnement

Lutte contre les dépôts sauvages

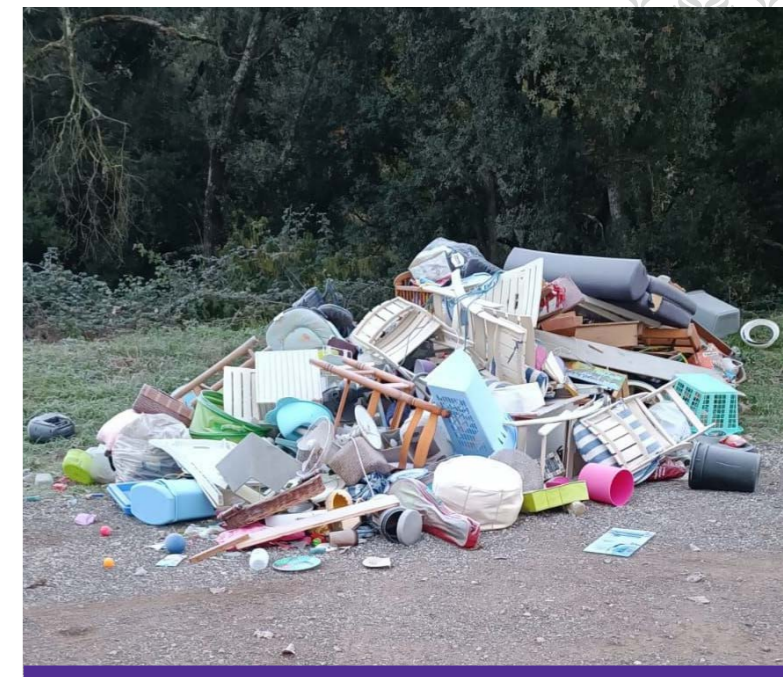
Pour lutter contre les dépôts sauvages, un agent référent coordonne les actions et assure le suivi des dossiers.

La Police Municipale dispose également de six caméras mobiles déployées dans les secteurs où des dépôts illicites sont régulièrement constatés.

Bilan de l'année :

- 11 verbalisations
- 5 rappels à la réglementation
- 2 verbalisations réalisées grâce à la vidéoprotection
- 6 dossiers actuellement en cours d'instruction

Ces actions visent à préserver la propreté et l'environnement de notre commune.



A gauche le nouveau porteur d'eau

Parallèlement, le Comité Communal des Feux de Forêt mène une action d'information préventive en distribuant des flyers dans les boîtes aux lettres des secteurs concernés afin de sensibiliser les propriétaires.

Le CCFE, fort de 40 bénévoles, recrute toujours des volontaires pour sécuriser les massifs arcois. Si vous souhaitez vous engager : lbonzi@lesarcssurargens.fr

En décembre dernier la commune a doté le CCFE d'un tout nouveau véhicule 4x4 porteur d'eau. Un cadeau de Noël qui apportera sa technicité aux bénévoles lors de la prochaine campagne estivale.

Avec le soutien de la Région Sud.

Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)

Comme chaque année, la Police Municipale a été largement sollicitée sur la question des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD), essentielles pour prévenir les risques d'incendie.

L'agent en charge du suivi a déjà clôturé 7 dossiers et travaille actuellement sur 9 dossiers supplémentaires.

Comment se déroule la procédure OLD ?

La procédure est encadrée par la loi et se déroule en plusieurs étapes :

- 1. Identification des propriétaires :** Vérification cadastrale et recherche des propriétaires ou ayants droit des parcelles concernées.
- 2. Information des propriétaires :** envoi d'un premier courrier rappelant les obligations et les délais pour réaliser les travaux.
- 3. Relances :** plusieurs rappels sont adressés en cas d'absence de réalisation des OLD.
- 4. Mise en demeure :** si la situation n'est pas régularisée, une mise en demeure officielle est envoyée.
- 5. Constat sur le terrain :** vérification par la Police Municipale pour évaluer les travaux réalisés ou non.
- 6. Travaux d'office :** en dernier recours, la commune peut faire exécuter les travaux. Les frais engagés sont ensuite facturés au propriétaire, conformément à la réglementation.

“ La jeunesse : Éveiller les tout petits ”

Toute l'année l'équipe du Multi accueil Le Greou a montré une grande créativité et un bel engagement à contribuer au développement des tout petits grâce à des ateliers ludiques et la participation à des thématiques nationales comme la **Semaine Nationale de la Petite Enfance en Mars** (voir *Camiran de Juin*).

Atelier du rien au Greou

– début novembre

Et si, parfois, on laissait les enfants... ne rien faire ?

L'idée de l'« atelier du rien » est simple : offrir aux enfants un temps libre, sans attente ni contrainte, où ils peuvent explorer, rêver, observer ou simplement se reposer.

Dans une journée souvent rythmée par des activités et des transitions, cet espace de liberté permet à chacun de **se recentrer et d'écouter ses envies**. Les enfants entrent dans cet espace calme et décident eux-mêmes de ce qu'ils souhaitent faire. Certains s'allongent, d'autres observent, échangent ou inventent des jeux spontanés.

Les professionnelles sont présentes, attentives, mais ne guident pas. **Elles observent, accompagnent et soutiennent les initiatives des enfants**. L'atelier du rien invite chacun à ralentir, observer et savourer le moment présent.

Dans ce “rien”, les enfants trouvent souvent “tout” : la liberté d'être, d'imaginer, de ressentir et de grandir à leur rythme.



Un chemin sensoriel pour les tout-petits au Greou

Les équipes du multi-accueil ont créé un atelier permanent dédié à l'éveil à la nature, en cohérence avec les valeurs de développement durable portées par la commune.

La nature est fondamentale pour le bien-être et le développement global des tous petits. En manipulant, en observant, en ressentant, les jeunes enfants construisent peu à peu leur intelligence et leur rapport au monde.

Cet espace d'exploration est composé de différentes matières naturelles — galets, bois, paille, pommes de pin, sable, etc. — qui évolueront selon les saisons. Plusieurs éléments proviennent de la récupération ou ont été ramassés dans la nature par les agents de la crèche, dans une démarche écoresponsable.

Les services techniques de la mairie ont également apporté leur savoir-faire et leur aide précieuse à la conception et à la mise en place de cet atelier.

“ La jeunesse : Maternelles et élémentaires ”

De nouveaux postes informatiques pour les écoles maternelles



Les écoles maternelles sont désormais dotées de postes informatiques destinés aux classes, aux bibliothèques et à la Direction. Au cours du dernier trimestre 2025, 11 postes reconditionnés ont été déployés. Ce choix permet non seulement de réduire les coûts, mais aussi

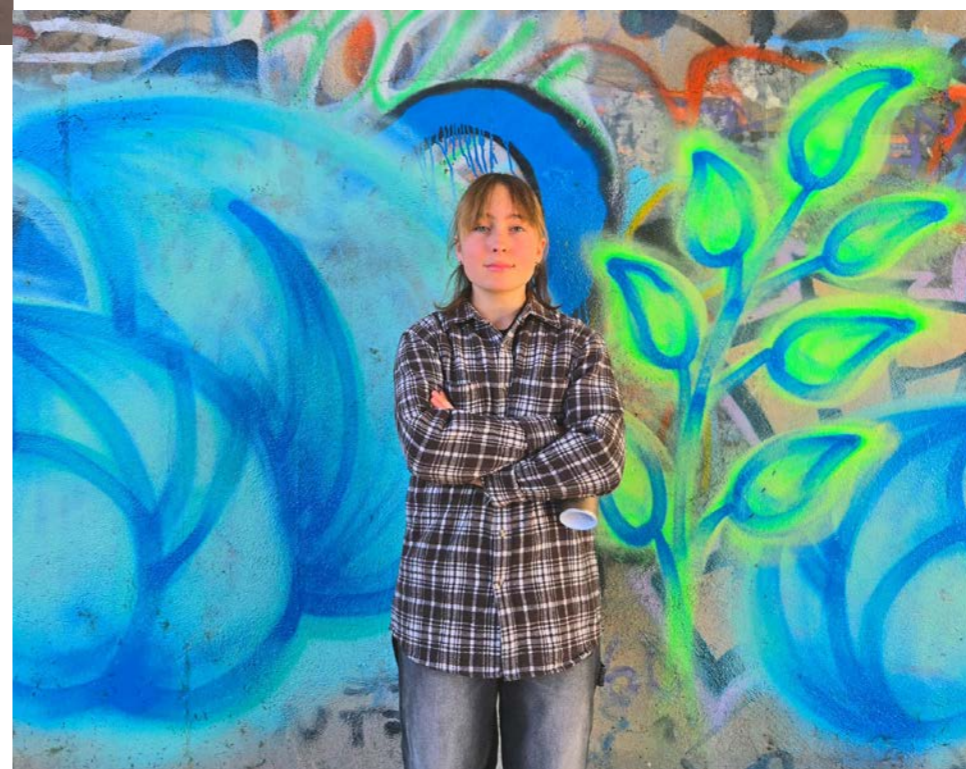
de limiter l'impact environnemental, en s'inscrivant dans une démarche responsable et durable.

Les écoles élémentaires avaient bénéficié de nouveaux matériels numériques (ordinateurs, vidéoprojecteurs, tableaux interactifs) en 2022.

Classes transplantées

Au premier semestre 2025 plusieurs classes ont bénéficié du programme de classes transplantées financé à 50% par la commune.

- 1 classe de Jean Jaurès à Valdeblore pour découvrir la montagne.
- 2 classes de Jean Jaurès à Saint Raphaël pour s'immerger dans le monde du cinéma.
- 2 classes d'Hélène Vidal embarquées sur une péniche sur le canal du Midi.



Projet Street Art à l'école

Un projet de street art va bientôt prendre vie sur un mur de l'école élémentaire Jean Jaurès. Préparez-vous à être émerveillés !

C'est une ancienne élève, passionnée et engagée pour la protection de l'environnement, qui est à l'origine de cette belle initiative que le Maire a reçu avec enthousiasme.

L'artiste Lisa Pawlowski travaille d'arrache-pied pour nous offrir une œuvre unique qui saura captiver petits et grands. En phase de conception à l'écriture de la revue, le projet démarrera aux vacances d'hiver.

Nous sommes impatients de vous dévoiler le résultat final dans une prochaine publication communale.

Des vacances bien remplies pour l'ALSH et le Pôle Ados

Suite à la forte fréquentation du centre de loisirs les mercredis, la mairie a demandé à la SDJES d'étudier l'augmentation de l'agrément pour l'accueil du public maternelle. Après une visite conforme de la PMI, l'accord a été donné mi-novembre, pour une extension de l'agrément les mercredis à partir de début décembre 2025.

10 places supplémentaires pour les enfants entre 3 et 6 ans ont été créées, nécessitant l'embauche

d'un animateur supplémentaire.

Tout au long de l'année 2025 les équipes d'animation ont proposé des thématiques variées permettant d'articuler un programme d'animation pour les 3-6 ans, les 6-12 ans et les ados.

Le 15 octobre les animateurs et les enfants de l'ALSH se sont vu remettre **le Label Centre Aère 2025 qui récompense la démarche de transition écologique et sociale du centre depuis 2021.**



Vacances d'automne à l'ALSH Bienvenue à la fête foraine !

Les enfants ont plongé dans l'univers des forains avec de nombreuses activités manuelles, sportives et musicales pour petits et plus grands : Le grand jeu "Le défi des forains", une chasse aux ballons dans le village, des jeux de kermesse, des ateliers culinaires, un escape game 'la maison hantée' et tant d'autres pour des vacances riches et pleines de bons souvenirs.

Des vacances actives pour le Pôle Ados !

Les semaines de vacances ont été rythmées par des visites, du sport, des découvertes culturelles et des échanges : visite du pôle ado de Fréjus avec un jeu interactif, découverte de la cuisine d'antan à l'écomusée des 4 frères, course d'orientation, immersion dans l'univers de RetroWorld et jeux en réalité virtuelle, journée nature au lac de l'Endre suivie d'une kermesse. Et enfin quoi de mieux qu'Halloween et son escape game hanté, une chasse aux bonbons dans le village et un bal pizza pour clôturer ces vacances d'automne en beauté ou en terreur !



Conseil local de Prévention de la délinquance

La première réunion plénière de lancement du CLSPD s'est tenue en février. Tout au long de l'année 2025 plusieurs réunions ont permis de faire émerger des actions de prévention qui ont ensuite été mises en œuvre.

Permis piéton et permis vélo par la Police Municipale auprès des écoles élémentaires de la commune

Action de théâtre forum avec le collège des Arcs et la compagnie Larsen (Draguignan), pour une représentation publique le 25 novembre autour de la journée de lutte des violences faites aux femmes.

Formation des agents de l'accueil, du CCAS, du scolaire et de la Police Municipale à la prise en charge des victimes de violences intrafamiliales. La formation en mars 2025 par le CIDFF.



Une réunion de bilan de ces actions en septembre dernier a permis de faire le point sur les prochaines actions à venir.

Le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale met en œuvre les politiques de solidarité de la commune en apportant un soutien aux personnes en difficulté, notamment à travers l'accès au logement, à la cantine scolaire et à la banque alimentaire, ainsi que par des dispositifs complémentaires comme l'aide au permis de conduire pour les jeunes, le service de minibus gratuit et des partenariats pour la téléalarme et les mutuelles.

Pièce de théâtre organisée en faveur du CCAS

Afin de soutenir les plus démunis, le CCAS a organisé le 7 février un spectacle avec une troupe de théâtre amateur, dont l'entrée solidaire consistait en un don de produits d'hygiène, permettant une belle action de solidarité.



Commissions d'attribution des logements sociaux - mai à septembre

Plusieurs commissions d'attribution de logements se sont tenues en 2025 pour étudier les demandes. La commune des Arcs avait positionné en priorité des Arcois sur les logements de la commune, en respectant les critères de chaque logement (revenus, étages, ascenseur...).

44 familles arcoises et 42 familles provenant de la Dracénie **se sont vu attribuer un logement dans la Résidence Saint Roch** livrée en 2025.

7 familles arcoises ont également été attribuées sur d'autres logements vacants.

117 demandes de logements sociaux sont actuellement en cours. Elles seront activées dès l'offre de 43 nouveaux logements (programme Valettes) si complétude des dossiers.

Logements sociaux : rappel du cadre réglementaire

L'attribution des logements sociaux en France est encadrée par des règles nationales, mises en œuvre localement par plusieurs acteurs. La demande s'effectue via un **dossier unique de demande de logement social**. La décision est prise par une **commission d'attribution des logements** et d'examen de l'occupation des logements propre à chaque bailleur social. Cette commission examine plusieurs dossiers (en général 3) pour chaque logement disponible. Les logements sociaux sont « réservés » en partie à différents acteurs appelés réservataires : **L'État** (le Préfet) pour les publics prioritaires, **les collectivités locales** (mairie, intercommunalité, Département) pour les habitants de leur territoire, **Action Logement** pour les salariés d'entreprises privées de plus de 10 salariés, **le bailleur** lui-même pour une part de son propre contingent. La loi impose des priorités, et les commissions prennent en compte l'adéquation entre le logement et la taille du ménage, les ressources, la situation sociale et familiale... Chaque réservataire propose généralement 3 dossiers. La commission classe ces candidats par ordre de priorité (1^{er}, 2^e, 3^e).

Les temps forts du CEPOUN et des Aînés

- **Un goûter au Greou** le 10 avril et un autre le 26 novembre, pour de beaux moments de partage entre générations, autour d'activités créatives et de moments de lecture pour les pitchouns, qui ont ravi nos anciens.
- **Le repas printanier** le 12 juin, une occasion de partage et de gourmandise autour d'un bon repas animé. Ce repas offert aux fidèles inscrits au Cepoun, bénéficiaires du portage des repas, personnes connues isolées... a créé un chaleureux moment d'équipe avec les élus et l'équipe du CCAS.
- **La sortie annuelle des séniors** le 26 juin, financée à 70% par la commune, avec cette année la découverte d'un domaine consacré à la tradition équine à Tarascon. Un vrai dépaysement et un moyen de s'évader du quotidien.
- **Des ateliers avec des jeunes arcois** ont donné l'occasion de faire des plantations de légumes et même d'échanger quelques pas de danse et des rires.
- **Des ateliers pour rendre nos anciens plus autonomes** : ergothérapie, utilisation de tablettes et smartphones
- Depuis le 14 octobre des **ateliers offerts par l'ASEPT autour de la nutrition**.
- **3 ateliers créatifs** animés bénévolement par Madame Coccellato.



Récolte de branchages pour la décoration du Noël des anciens

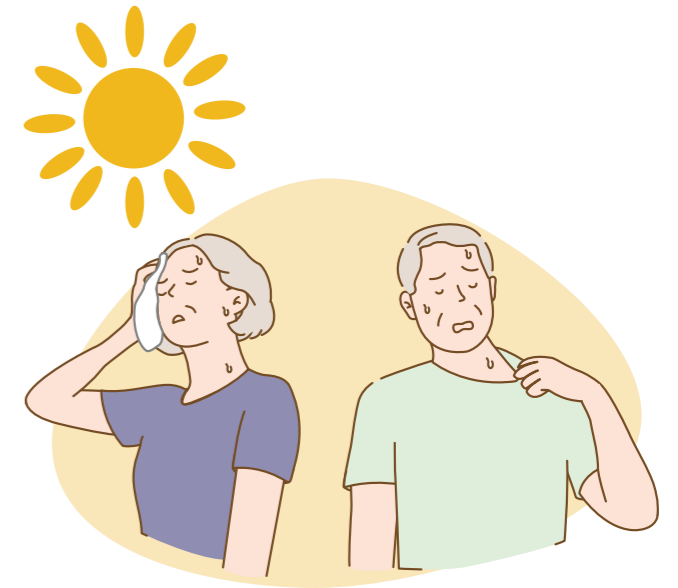


Plan de prévention du plan canicule / grand froid

En cas de déclenchement du plan, l'équipe du CCAS prend contact avec toutes les personnes âgées connues afin de s'assurer de leur bien-être durant les fortes chaleurs, ou période de grand froid.

La prise de contact consiste à repérer les fragilités de personnes âgées isolées et si besoin, d'être assisté par les services de la police municipale. Des signalements ou un accompagnement peuvent être effectués pour le bien-être des personnes.

Le Cepoun peut également être proposé comme lieu frais en été et chaud en hiver. Un personnel de la mairie est alors chargé de s'assurer que chaque bénéficiaire passe un moment agréable. N'hésitez pas à vous inscrire ou inscrire vos proches.



LE PÔLE SÉNIORS
Compte 130 membres !



Le Pôle Séniors s'adresse aux Arcois de 50 ans et plus qui souhaitent partager des moments conviviaux, se distraire, apprendre et créer, dans un esprit de cohésion.

Tout au long de l'année 2025 ses membres actifs ont participé à des activités diverses : Atelier informatique de niveau intermédiaire, Visite guidée de la Bastide Sainte-Cécile, Atelier composition florale, Ateliers boulangerie et pâtisserie, Séance salon de coiffure, Sortie en vélo électrique dans le vignoble, et le traditionnel pique nique qui s'est tenu cette année en septembre au P'Arcs de Loisirs, en mode "auberge espagnole", avec l'apéritif et le plat offerts par la commune.

Le CFA, le lycée professionnel et les associations des Arcs sont des partenaires privilégiés pour les activités, nous les remercions.

Pour vous inscrire et partager des activités avec d'autres séniors dynamiques, rendez vous sur

poleseniors@lesarcssurargens.fr

Patrimoine, culture et tourisme

Favoriser l'accès à la culture pour tous, préserver notre patrimoine et faire découvrir les richesses et l'identité de notre territoire grâce à des initiatives variées et ambitieuses!

Un patrimoine préservé et restauré

La préservation des œuvres et des édifices est un engagement porté par la commune. 2026 sera consacrée au retable classé de Saint Antoine situé à la chapelle Sainte Roseline :

- **Conservation du retable,**
- **Restauration de la prédelle** "Christ au tombeau entouré de la Vierge, Saint Jean et plusieurs Saints",
- **Étude du tableau central** en vue d'une intervention future.

Ces actions essentielles garantissent la transmission de notre patrimoine artistique aux générations futures et permettent de valoriser des trésors parfois méconnus. Avec le soutien de la DRAC.



Des projets éducatifs pour ouvrir la culture à tous

Dans le cadre des projets d'Éducation Artistique et Culturelle, et de la convention « Objectif 100 % EAC en Dracénie », nous accueillons régulièrement les écoles du territoire pour des visites et ateliers pédagogiques. Cette démarche permet à chaque élève, quel que soit son établissement, de bénéficier d'un accès privilégié à la culture et au patrimoine local. Cette année, le parcours intitulé « Au fil de l'eau » a été proposé en quatre séances, offrant aux élèves une immersion progressive dans l'histoire, l'environnement et les usages de l'eau au fil du temps. Ces temps d'apprentissage, pensés pour être à la fois ludiques et enrichissants, contribuent au développement de la sensibilité artistique et citoyenne des jeunes.

Un engagement affirmé en faveur de la création

La commune poursuit activement sa politique d'acquisition d'œuvres d'art afin d'enrichir les collections et de soutenir la création artistique contemporaine.

Ces acquisitions viennent compléter les expositions et les actions culturelles tout au long de l'année



Des visites guidées pour redécouvrir le territoire

Elles permettent aux habitants comme aux visiteurs de plonger dans l'histoire et les savoir-faire locaux. Parmi les thématiques proposées :

- Voyage œnologique et sensoriel, autour des traditions viticoles,
- La chapelle Sainte-Roseline, joyau historique et spirituel,
- La cité médiévale du Parage, pour une immersion dans le passé médiéval du village.

Ces découvertes guidées rencontrent un vif succès et contribuent à renforcer l'attractivité culturelle du territoire tout en mettant en lumière la diversité de son héritage.



Un éco-musée vivant

Ouvert depuis un an, l'éco-musée de l'olive présente un moulin traditionnel du XVIII^{ème} siècle et un moulin à ressenne agrémentés d'outils interactifs (vidéos, audios et sensitifs) dans un environnement préservé destiné à faire découvrir à tous les publics les savoirs ancestraux de la fabrication et des utilisations de l'huile d'olive.

Depuis son ouverture, **la Bastide Sainte-Cécile a accueilli 1800 visiteurs Arcois et touristes**, français (Paris, Isère, Haute-Savoie, Lyon, Haute-Garonne, Côte d'Armor...) et étrangers (Allemagne, Belgique, Israël, USA, Suède...) recueillant la note spectaculaire de 20,14/20 pour la cinquantaine d'entre eux qui ont rempli le questionnaire de satisfaction visiteur disponible à l'accueil !

La Bastide Sainte-Cécile :

bilan d'une première année au Pôle e-culturel

1 L'éco-musée en chiffres

160 m² de surface muséale
30 panneaux informatifs entièrement bilingues

2 Fréquentation & publics

1 800 visiteurs à fin 2025
12 classes accueillies soit près de 300 élèves, du CP au CM2

3 Dispositifs de médiation et d'innovation modernes et accessibles

2 hologrammes - 2 tablettes tactiles
3 écrans vidéo - Contenus intégralement bilingues

4 Dimension patrimoniale de collections et valorisation

90 objets exposés issus de donateurs privés et d'associations
20 nouveaux produits développés pour la création de la boutique du musée : huile d'olive locale AOP, savons, magnets, livres, cartes postales, sous-verres et scourtins !

5 Rayonnement, partenariats

Ancrage territorial et national via la participation aux manifestations :
Journées du patrimoine de pays et des moulins, Nuits européennes des musées, Journées européennes du patrimoine, Fête de la science...

6 Actions culturelles et transmission

9 ateliers intergénérationnels en 2025 - Organisés le dernier mercredi de chaque mois (hors période estivale), entièrement gratuits et ouverts à toute la famille, en lien avec les expositions temporaires.
17 visites guidées Proposées le dernier samedi de chaque mois et tous les lundis durant l'été, pour favoriser l'échange avec la guide-conférencière.



Des concerts à guichet fermé

En 2025, la Bastide a proposé deux concerts, à guichet fermé, Jazz Manouche et musique Corse ont enchanté les spectateurs.

Et la saison 2026 s'annonce riche en émotion : Sandra Da Costa, soprano accompagnée de Rémi Bauchmann, compositeur et pianiste of-

friront un duo lyrique en février, suivis d'une Master Class exceptionnelle de violons et d'un concert d'Ily et Jones au printemps.

D'autres belles surprises sont à venir, n'hésitez pas à suivre la page Facebook de la Bastide pour ne rien manquer.

Des expositions variées

La Bastide a proposé plusieurs expositions réparties au fil des saisons, en hiver, au printemps et à l'automne, dans ses belles salles dédiées : une exposition autour de la bande dessinée, suivie de « Étonnants insectes », puis de « Le Sport, une occasion d'art ».

L'été a marqué un temps fort particulièrement apprécié, porté par huit artistes et collectifs d'artistes qui se sont succédés de juin à septembre avec des expositions de peintures et de sculptures. Bien entendu, 2026 connaîtra à nouveau une belle programmation : plusieurs artistes ont déjà réservé leur place !

Et des conférences : "Les Causeries de la Bastide"

Des conférences aux thèmes variés ont animé les saisons : Hommage aux compositrices de tous les temps par Daniel Jublin, pianiste, compositeur

et auteur qui reviendra en mars prochain. Jacques Prévert dans le midi, par l'auteur Charles-Armand Klein et l'Islande à vélo par l'aventurier Joffrey Maluski. Au cours de la saison 2026, les « causeries » tourneront notamment autour de la musique, de la littérature et de l'art pictural avec Joan Miro.



La Bastide Sainte-Cécile

et ses partenaires

Depuis l'ouverture, notre structure développe de solides collaborations avec plusieurs acteurs culturels et touristiques du territoire. Ces partenariats, fondés sur l'échange, la confiance et la mise en valeur du patrimoine local, enrichissent nos actions tout en renforçant l'attractivité de notre commune.

Un lien privilégié avec le Musée des Arts et Traditions Populaires

Notre coopération avec le Musée des Arts et Traditions Populaires grâce au prêt de maquettes et d'objets issus de leurs collections, mais aussi par le biais d'échanges réguliers, nous permet de proposer au public des contenus toujours plus riches et authentiques. Ces collaborations favorisent une meilleure compréhension de nos traditions, tout en offrant une valorisation commune de notre patrimoine.

Une collaboration artistique avec le Musée des Beaux-Arts

Nous entretenons également un partenariat dynamique avec le Musée des Beaux-Arts de Draguignan, qui se traduit notamment par l'organisation de notre exposition « Clair-Obscur et Fantaisies : hommage à Rembrandt » du 6 janvier au 28 mars 2026 : une exposition photographique qui explore dans une série de portraits les coups de lumière et les figures de fantaisie chers au maître d'Amsterdam. Conçue et réalisée par la commune des Arcs et le Club Photo du Dragon avec la participation de nombreux Arcois, elle a été réalisée en lien étroit avec leurs équipes. Ce travail collaboratif nous permet d'enrichir notre programmation culturelle et d'offrir aux habitants comme aux visiteurs un accès privilégié à des œuvres et des démarches artistiques de qualité.



Un territoire qui se structure avec l'Office de Tourisme Intercommunal

Notre structure est par ailleurs engagée aux côtés de l'Office de Tourisme Intercommunal. Ensemble, nous œuvrons pour renforcer l'attractivité touristique du territoire. Cette collaboration s'illustre notamment par l'obtention de labels tels que Vignobles & Découvertes ou Accueil Vélo, gages d'un accueil soigné et de services adaptés aux visiteurs. Ces distinctions valorisent notre savoir-faire et contribuent à la reconnaissance de notre destination.

Ces partenariats complémentaires démontrent notre volonté commune de préserver, transmettre et faire rayonner notre patrimoine, tout en participant activement au dynamisme culturel et touristique de notre commune.



Un lieu d'échanges

- 95m² - la magnanerie offre un espace pour réunions et colloques professionnels jusqu'à 100 personnes. Formulaire de réservation sur : bastidesaintececile.com
- 40m² et 60m² - deux salles d'exposition pour les arts
- Développement de projets pédagogiques avec les enseignants
- Un espace à valoriser pour un nouveau projet : des locaux au rez de chaussée sont désormais disponibles pour l'installation d'une activité d'artisanat, de commerce, association... avec un projet à envoyer au Maire.

Une programmation festive *toute l'année*

La commune a fait vibrer la vie locale grâce à une programmation pensée pour favoriser les rencontres et le partage entre toutes les générations. De fin janvier avec la Saint-Sébastien et ses traditions agricoles et provençales à décembre avec Noël au village, et toute la belle saison riche de concerts, de spectacles et d'activités pour les familles.

La commune a mené 31 évènements en 2025 et 36 de plus en soutien aux associations. L'animation et l'attractivité du centre-ville et bien-sûr la convivialité sont toujours au rendez-vous !



Le Festival *Les Nuits du Réal*

3200 spectateurs en 3 jours pour l'édition 2025 de notre festival estival toujours très attendu.

L'édition 2025 s'est terminée le 6 juillet après la prestation de trois artistes confirmés et leurs premières parties qui nous ont partagé leur univers : **l'énergétique Emma Peters** et Carla de Coignac, **la diva du RNB Vitaa** et Cobalt, **le généreux Amir et Aude Henneville**, notre talentueuse artiste locale.

Ce festival ne pourrait exister sans les nombreux spectateurs Arcois, du territoire et tous ceux qui viennent de loin... Un immense MERCI à tous ceux qui par leur présence contribuent à la réussite de ce festival, ainsi qu'à nos précieux sponsors.



Nos sponsors en 2025 :

Vignobles Sylvain Massa, Château Saint Pierre, Progress Home, Fondation d'entreprise Barjane, Hyper U Les Arcs, De Pierre et d'Azur, Crédit Agricole, AEI Promotion immobilière, Eurovia, KFC, FormAzur.

Et partenaires :

Château Sainte Roseline, Cellier des Archers, Gamm Vert Les Arcs, Domaine Valette, Bière Dracénoise, Kiss FM, BFM Nice Côte d'Azur, Le Mensuel, NRJ.



RENDEZ VOUS LES 2, 3 ET 4 JUILLET 2026 POUR TOUJOURS PLUS DE MUSIQUE :

2 JUILLET :

Marine,
gagnante de Star Academy 2024

3 JUILLET :

Félix Radu, poète de sa génération,
Alain Manoukian, pianiste reconnu
et Rosemary Standley, chanteuse
de Moriarty.

4 JUILLET :

Nawell Madani nous fera rire
et sourire en partageant les aléas
de son quotidien.

www.lesnuitsdureal.com pour en savoir plus et réserver vos places !

Ça s'est passé *en octobre*

La fête du miel

- 4 et 5 octobre

Sous un beau soleil d'automne, habitants et visiteurs ont déambulé entre les stands des apiculteurs, producteurs et artisans venus partager leurs savoir-faire, et régaler les gourmands. Tout au long de ces deux journées au cœur du monde des abeilles, petits et grands ont pu plonger dans l'univers fascinant de l'apiculture. Des animations pédagogiques, proposées par les Apiculteurs en Provence, ont suscité la curiosité et l'enthousiasme du public.

Les groupes musicaux Melting Potes et Bop N Stock ont animé la pause déjeuner.



Un grand merci aux Apiculteurs en Provence qui chaque année dispensent beaucoup de pédagogie dans les écoles de la commune, et œuvrent de concert avec nos équipes pour ces journées gourmandes, festives et engagées.



Fête de la science à la Bastide Sainte-Cécile

- 11 octobre

28 curieux de tous âges ont célébré la science en réalisant des expériences simples mais fascinantes autour du thème « la danse frétillante des abeilles ». Car mieux comprendre les abeilles c'est aussi mieux les protéger.



Le Roc d'Azur est passé aux Arcs !

- 11 octobre

Le plus grand événement VTT d'Europe a traversé la forêt communale après un départ de Fréjus. Une belle occasion de rappeler que notre forêt offre un vaste choix de pistes pour les loisirs sportifs quel que soit le niveau !



Une marche solidaire pour « Octobre Rose »

- 12 octobre

La commune des Arcs s'est parée de rose et s'est mobilisée pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. Une marche a réuni plus d'une soixantaine de personnes engagées dans cette cause.

Un grand merci à toutes et tous pour votre mobilisation et votre solidarité !



La "Grande Lessive" à l'école Jean Jaurès !

Le 16 octobre, l'école Jean Jaurès a réalisé une installation artistique éphémère et internationale « La Grande Lessive ». Avec pour thème cette année « Nuit et jour, réfléchir les lumières ! », les enfants ont fièrement suspendu leurs œuvres devant l'école, transformant la rue en véritable galerie à ciel ouvert.

Une journée d'Halloween... terriblement réussie

- 31 octobre

La place du Général de Gaulle s'est transformée en un véritable repaire de monstres, sorcières et citrouilles ensorcelées. Petits et grands ont profité d'ateliers de maquillage, de sculpture de citrouilles, d'une chasse au trésor et du concours du meilleur déguisement. Puis musique et danse ont envahi la place avec la soirée DJ Monstrueuse !



Ça s'est passé *en novembre*

Journée des droits de l'enfant au Greou – 20 novembre

A l'occasion de cette journée, le multi-accueil s'est mobilisé pour rappeler l'importance de protéger et respecter les droits fondamentaux de chaque enfant.

La couleur bleue, celle de l'Unicef, a donné le ton des activités.



Théâtre forum au collège – 25 novembre

Les élèves volontaires de 4^{ème} du collège Jacques Prévert ont présenté des saynètes autour de thèmes essentiels et d'actualité : stéréotypes de genre, cyberharcèlement, consentement... dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Ce projet, financé par la Mairie dans le cadre du CLSPD, est accompagné depuis la rentrée 2025 par la Compagnie Larsen qui a soutenu les jeunes dans la création des scénarios.

Collecte de la banque alimentaire – 28 novembre

La grande collecte nationale de la Banque Alimentaire a mobilisé élus, bénévoles et agents du CCAS. 472 kg de denrées et de produits d'hygiène ont pu être collectés grâce à cet élan de générosité.

Deux fois par mois tout au long de l'année le CCAS redistribue, par l'intermédiaire de nos dévoués bénévoles, aux familles arcoises les plus démunies des colis ali-

mentaires issus de cette grande collecte et des achats complémentaires effectués auprès de la banque alimentaire du Var.

Un immense merci à tous ceux qui ont contribué à cette action !

Vous souhaitez vous investir en tant que bénévole ? Le CCAS est à votre écoute au 04 94 47 56 75.



Ça s'est passé *en décembre*

Noël au village et Téléthon – 6 décembre

Un beau et généreux marché de Noël, entre animations, parades, rires des enfants, descente aux flambeaux et apéro-concert... vous avez fait de cette journée un vrai moment chaleureux et festif ! Bravo aux participants de la course des Pères & Mères Noël et merci à tous ceux qui ont soutenu le Téléthon.

Un grand merci également aux bénévoles, aux exposants, à Melting Potes, et à tous ceux qui ont contribué à faire de cette journée une réussite.



Ça s'est passé en décembre

Soirée d'accueil des nouveaux arrivants - 11 décembre

Madame le Maire et les élus, accompagnés des responsables des services, ont eu le plaisir de recevoir de nouveaux Arcois à la salle Patrick Collette pour une soirée d'échanges sur la vie de la commune, qui s'est poursuivie autour du verre de l'amitié. Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux arrivants et sommes ravis de les accueillir sur notre commune.



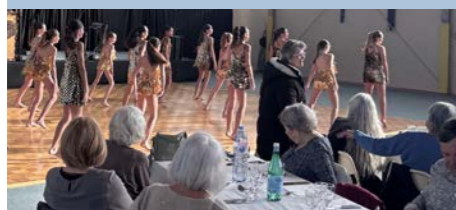
Colis de Noël pour les anciens -11 décembre

La distribution des colis aux Arcois de 80 ans et plus s'est tenue cette année au château Morard.



Repas des anciens -13 décembre

La salle Patrick Collette a accueilli le traditionnel repas de Noël des anciens. Madame le Maire, entourée de plusieurs élus, a reçu plus de 250 participants de 70 ans et plus, venus partager ce moment chaleureux et convivial autour d'un repas de fête et d'un spectacle.



Noël à la maison de retraite Notre-Dame et à La Salésienne -17 décembre

En cette période de fêtes de fin d'année, Madame le Maire est allée à la rencontre de nos aînés dans les maisons de retraite de la commune. À Notre-Dame, les résidents ont reçu un colis gourmand, tandis qu'à la Salésienne, les pensionnaires ont partagé un moment convivial autour d'une animation musicale et d'un goûter aux couleurs de Noël. Autant de petites attentions qui ont apporté sourires et chaleur en cette fin d'année.



Noël au Greou - 18 décembre

Un après-midi féérique avec les familles, autour d'une animation et d'un goûter.



Noël au Cepoun - 18 décembre

24 bénéficiaires du Cepoun ont partagé un beau repas avec des élus et l'équipe du CCAS marquant les fêtes de fin d'année.



Portage des repas

Les personnes bénéficiant du portage de repas ont reçu leur panier repas de Noël accompagné d'une douceur supplémentaire, une boîte de chocolats offerte par le CCAS.



Noël et Saint Sylvestre avec les pompiers et les forces de l'ordre

Traditionnelle visite des élus à l'occasion des fêtes.

Des associations arcoises *actives et solidaires*

Journées des associations

Notre commune peut compter sur un tissu associatif riche, dynamique et engagé.

Sportives, culturelles, historiques ou dédiées à la protection animale, les associations œuvrent chaque jour pour faire vivre la ville à travers des animations et des événements de qualité.

Nombre d'entre elles portent également des actions caritatives, témoignant du bel état d'esprit et de la solidarité qui animent notre territoire.

La commune est heureuse de leur apporter son soutien logistique lors des manifestations, convaincue que c'est ensemble que se construisent de belles réussites.



Les Médiévales au musée des ATP pour la Nuit des Musées



Trail l'arcoise en faveur de l'association Enfants Cancers Santé



Gala de danse club Leo Iagrange au théâtre du Réal



Tournoi de Basket U13 3x3

Bravo aux vainqueurs arcoises du tournoi !



Tournoi de foot des U14

2^{ème} place au tournoi du Gapeau



La Pastorale



Tournoi du Tennis Club Arcois



Gala de gymnastique rythmique



Théâtre avec Les Estérelles



Loto chasseurs et anciens combattants

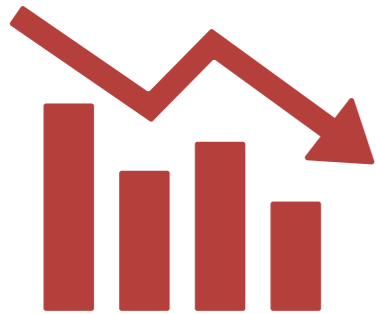
Budget 2025 *Les Arcs sur Argens*

Maintenir le cap malgré les incertitudes

VER SUS

Le contexte national : Des vents contraires

Croissance française au ralenti



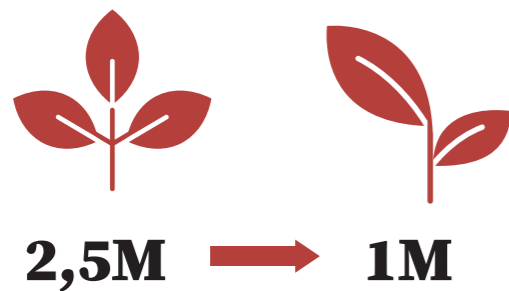
La prévision de croissance est de 0,9% pour 2025, un chiffre revu à la baisse.

Pression sur les finances des collectivités



Un effort budgétaire de 2,2 milliards d'euros est demandé aux plus grandes collectivités locales.

Baisse drastique du "Fonds Vert"



Le budget pour la transition écologique des territoires est réduit de 2,5 à 1 milliard d'euros.



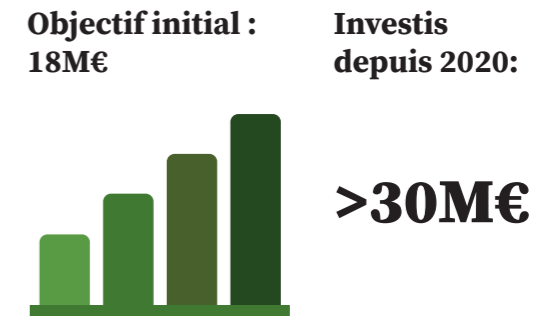
La réponse locale : Une stratégie ambitieuse

Une capacité de désendettement solide



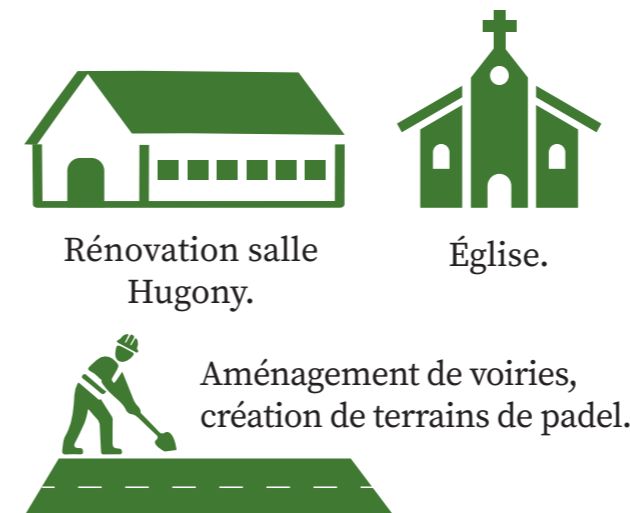
5,6 années nécessaires pour rembourser la dette, bien en dessous du seuil d'alerte de 12 ans.

Un programme d'investissement dépassé

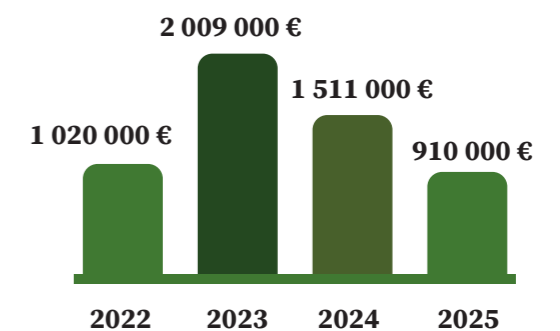


Plus de 30M€ investis depuis 2020, dépassant l'objectif initial de 18 M€.

Plus de 5 M€ d'Investissements en 2025



Excédent de fonctionnement



Hommage à Nadine Bronner

Nadine Bronner nous a quitté prématurément cette année. Conseillère municipale de 2008 à 2014, puis adjointe de 2014 à 2020, Nadine s'est investie pour la commune dans un domaine qu'elle affectionnait particulièrement : **la nature**.

Cette femme souriante, joviale et gentille travaillait dans une banque et s'occupait des vignes familiales. Cet amour de la terre l'a poussée naturellement à la délégation des espaces naturels. La forêt fut son terrain de jeu. Nous retiendrons le travail mené sur le partage de la forêt des Arcs.

Un travail remarquable pour aboutir à l'entente entre promeneurs, vététistes et chasseurs et créer ce partage unique en France.



Expression Libre

Texte de l'opposition non communiqué

L'agenda

Février

Jusqu'au 28 mars : expo photo "Clair-obscur et fantaisies : hommage à Rembrandt"

28 février : Visite guidée à la Bastide Sainte-Cécile

28 février au 1^{er} mars : Salon du modélisme du CASC

Mars

3 au 13 mars : Exposition photo "Irréversible" à la Bastide Sainte-Cécile

6 mars : Causerie en musique « Des "Clair-obscur" de Rembrandt... à "Impression soleil levant" de Claude Monet » à la Bastide Sainte-Cécile

7 mars : Atelier intergénérationnel "le Gel des Oliviers"

8 mars : Loto Arc-gym

15 et 22 mars : Elections municipales

17 au 28 mars : Exposition "Nature en Ville et changement climatique" à la Bastide Sainte-Cécile

25 mars : atelier intergénérationnel à la Bastide Sainte-Cécile

28 mars : visite guidée de l'écomusée de l'Olive et dégustation

29 mars : Vide grenier Sian dei Arcs

29 mars : Repas de printemps La Joie de vivre

Avril

1^{er} avril au 30 mai : Exposition de sculptures de Stephanie Bekkering à la Bastide Sainte-Cécile

4 avril : Concert du duo Ily et Jones à la Bastide Sainte-Cécile

17 mai : Les Olympiarcs

23 mai : Nuit des Musées avec lancement d'un escape game

29 mai : Causerie sur Juan Miro à la Bastide Sainte-Cécile

21 juin : Fête de la musique

27 juin : Journée des enfants

Expression Libre

Texte de l'opposition non communiqué

Expression Libre

Permis des Laurons

Suite à un courrier envoyé le 22/12/25, la réunion du 6/1/26 a réuni les riverains.

Ce projet est l'aboutissement de plus de **dix années de réflexion**, d'études et de travail de la commune sur ce secteur stratégique.

Gel de l'urbanisation depuis plus de 10 ans pour préparer un projet qualitatif. Plusieurs évolutions du PLU ont suivi.

- Deux enquêtes publiques, 2018/2019, vote favorable des élus du mandat précédent sur l'aménagement actuel, 7/10/19.
- Concertation publique liée au projet en 2023.

Observations formulées par le public prises en compte, faisant évoluer le projet sur ses formes urbaines et ses aménagements paysagers et environnementaux. Le projet est bien le fruit d'une co-construction.

Circulation anticipée et approfondie par la commune, en lien étroit avec l'aménageur.

- Réflexion menée avant le permis
- Engagements précis au permis, complétés par des aménagements réalisés ou programmés.

Opérations de requalification et d'élargissement de voiries réalisées, en particulier Avenue des Laurons. Avec également :

- Connexion facilitée entre les Moulins, les Laurons, la gare et les Treize Lorguais
- Création de voies cyclables et piétonnes pour améliorer les déplacements du quotidien.

Le projet va au-delà des exigences environnementales réglementaires actuelles avec

- Minimum 60 % d'espaces verts
- Création d'un parc de près de 2 ha au bord du canal des Moulins contribuant à sa préservation, trame verte et bleue
- Plus de 300 places de parking aérien et souterrain, 35 places au bas du projet côté Laurons.

Projet intégré, pensé dans une logique qualitative et durable, il traduit un engagement clair de la commune vers une démarche d'éco quartier.

196 logements programmés, équilibrés, conformes à la loi, répartis sur près de 8 hectares. Sans l'action raisonnée de la commune, leur nombre serait bien plus important. Ce projet propose une diversité d'habitat

- Maisons individuelles et villas en bande en périphérie
- Logement collectif mixte, avec une part de logements aidés, **obligation légale, imposée par la loi SRU, quel que soit le projet**. Elle serait d'ailleurs renforcée, vu la carence, entraînant une densité plus importante en cas de reprise intégrale du projet.

La municipalité a travaillé avec transparence, écoute, dialogue, dans le respect du cadre légal et toujours de l'intérêt général.

02•03•04

JUILLET 2026

**LES NUITS
DU RÉAL**

A stylized silhouette of a city skyline with various buildings and a tall chimney, rendered in dark blue and black. The skyline is positioned behind the main title text.

MARINE

FÉLIX RADU

ANDRÉ MANOUKIAN
& ROSEMARY STANDLEY

NAWELL MADANI

LES ARCS SUR ARGENS
SCÈNE DU RÉAL



www.lesnuitsdureal.com